

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1869

57 – MOSELLE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SARREGUEMINES

Avis de dépôt

Date : 14 août 2022.

Dépôt de l'état de collocation.

441 626 686 RCS Sarreguemines.

SARL TP SERVICES.

Forme : SARL.

Activité : non précisée.

Adresse : rue des Tisserands, Zone Artisanale, 57915 Woustviller.

Complément de jugement : Dépôt de l'état de collocation - Concerne les biens immobiliers ci-dessous désignés, à savoir : commune de Woustviller, Section n°08 - n°417/29, lieudit Traenk, 49,78 ares sol - L'état de collocation a été déposé au Greffe du Tribunal judiciaire de Sarreguemines - Les contestations seront recevables dans un délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation - Elles sont faites par requête remise ou adressée au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Sarreguemines - La contestation est, à peine d'irrecevabilité, dénoncée, dans les dix jours de son dépôt au greffe, aux créanciers en cause et au liquidateur par acte d'huissier de justice - Cet acte indique que les créanciers et le liquidateur doivent constituer avocat dans le délai de quinze jours à compter de la dénonciation - Publication légale : Les Affiches d'Alsace et de Lorraine N° 69-70 du 30 août / 2 septembre 2022 - N° RG : 16/43